




Programmation urbaine : habitat, commerce, services, équipements publics

 **ECTS**
3 crédits

 **Code Apogée**
2MTUM51A

 **Composante(s)**
UFR Sciences
des Territoires
et de la
Communication

 **Période de
l'année**
Semestre 2

En bref

- > **Mobilité d'études:** Non
- > **Accessible à distance:** Non

Présentation

Description

La mise en œuvre du projet territorial nécessite une bonne connaissance des principales composantes de la programmation urbaine et singulièrement en matière d'habitat, de commerces, de services et d'équipements publics, afin d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions adaptées aux territoires qu'ils soient urbains ou ruraux. Dans cette perspective, cet enseignement forme aux compétences professionnelles attendues en matière de définition et de mise en œuvre de programme travaillant en maîtrise d'ouvrage et ou en assistance à maîtrise d'ouvrage dans les secteurs publics et privés de l'aménagement.

La programmation est abordée en tant que démarche stratégique et opérationnelle de projet, agissant à différentes échelles de l'aménagement de l'espace, du projet de territoire à la maîtrise d'ouvrage d'opérations de portage public ou privé. Sont abordés les enjeux de pilotage, de management de projet et d'articulation aux politiques publiques, dans les secteurs considérés.

Objectifs

- * Organiser la démarche programmatique, étapes techniques et décisionnelles, définition / reformulation de la commande ;
- * Construire un programme au regard d'un diagnostic territorial et urbain, de l'environnement thématique, et analyse des contraintes techniques et opérationnelles ;
- * Élaborer des scénarii programmatiques : méthodes de scénarisation, points de choix et d'arbitrage politiques, techniques ou opérationnels, approche financière et économique, évaluation environnementale ;



- * Mise en forme du programme urbain : principes de schématisation et de rédaction, outils et méthodes de dimensionnement des équipements publics, programmation du logement, des commerces et services, etc.

Heures d'enseignement

TD	Travaux Dirigés	24h
----	-----------------	-----

Contrôle des connaissances

Rédaction d'une fiche action pour répondre à un enjeu identifié dans le cadre d'un diagnostic de territoire et d'un cahier des charges en vue d'une consultation.

La note finale prend en compte la synthèse du diagnostic et de ses enjeux (20 %), la rédaction de la fiche action (40 %) et du cahier des charges (40 %).

Compétences visées

- * Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation ;
- * Adapter le choix des principes, des démarches et des instruments d'urbanisme, de planification spatiale ou écologique et d'aménagement urbain et territorial, au regard de contextes territoriaux et urbains différenciés (politiques, institutionnels, juridiques, financiers, économique), en anticipant leurs effets et leurs capacités de mutation ;
- * Mettre en œuvre, lors de l'élaboration ou de la révision de documents réglementaires d'urbanisme, les différents principes spatiaux de programmation urbaine (densité, mixité, recyclage foncier et renouvellement urbain, trames écologiques et lutte contre les îlots de chaleur, etc.), les différents principes temporels (usages transitoires des espaces, gestion de l'incertitude et l'évolution des normes, etc.), les faisabilités techniques, économiques, financières et juridiques des projets ;
- * Identifier, coordonner et animer une gouvernance locale en identifiant les complémentarités et les contradictions entre initiatives et interventions publiques et privées et intégrer les logiques qui structurent les jeux d'acteurs, les principes de gouvernance, les éléments de contexte juridique (droit de l'urbanisme) ainsi que les législations afférentes (code de l'environnement, code du patrimoine, code civil, code de commerce...) dans un processus de projet d'urbanisme et d'aménagement.

Infos pratiques



Contacts

Responsable pédagogique
MARION LACOMBE

Responsable pédagogique
NATACHA CRAMPÉ

✉ natacha.crampe@u-bordeaux-montaigne.fr